



Superbe cliché pris sur le vif par un jeune pormortais qui résume parfaitement les conditions climatiques de ces dernières semaines ! Malgré la météo désobligeante, notre village reste bien vivant, accueille de nouvelles forces vives, soutient ses sportifs et promeut l'intergénérationnel !



VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 11 JANVIER 2025 18H MAISON DE VILLAGE

- Éditorial - 98 ans le 8 juillet 2024 ! **P** 2
- Panneau Pocket - Lotissement « Le Clos Hermans » **P** 3
- Tom Argentin, champion de France - ALPM Gym **P** 4
- Port-Mort en Scène : 6^e festival de théâtre amateur **P** 5
- 4^e Forum des Associations **P** 6-7
- Les actus du CPN **P** 7
- Actus CDF - Carton plein pour les « Lucky Bulldogs » **P** 8
- Training Camp du Bois de Bray - Parents d'élèves - Semaine bleue - Port-Mort de A à Z **P** 9
- Transport à la demande - Recensement citoyen - Procédure chien trouvé **P** 10
- Forces vives **P** 11
- Retour sur la 2^e journée intergénérationnelle **P** 12-13
- Gazouillis - Le héron garde-boeufs **P** 14
- Présence verte - Aide informatique - État civil **P** 15
- Procès verbaux des conseils municipaux - Budget **P** 15-16-17-18-19
- Budget primitif 2024 *erratum* **P** 19
- Jeux - Fuel achats groupés - Messes **P** 20-21
- Solutions jeux - Moment photo **P** 22
- À votre service **P** 23-24



Tom Argentin,
Champion de France

➤ page 4



FESTIVAL THÉÂTRE
AMATEUR 6^e édition

➤ page 5



4^e Forum
des Associations

➤ pages 6-7



2^e Journée
intergénérationnelle

➤ pages 12-13

L'Édito par **Gilles Auloy** - Maire

Ce fut ma foi un été reposant et passionnant au rythme des Jeux olympiques, accompagné il est vrai par une certaine accalmie politique suite aux dernières élections. Le seul nuage, une météo violente, inquiétante, soudaine et causant beaucoup de dégâts en France.

Une nouvelle rentrée scolaire à Port-Mort avec un effectif en hausse et une nouvelle enseignante. Vous êtes dans votre village, alors privilégiez son école, il en va de son dynamisme et de sa vitalité. Notre projet de rénovation énergétique du bâtiment associant « école primaire, bibliothèque et logement de fonction » avance bien et son financement est en cours.

On ne peut pas en dire de même de nos politiques et de l'image qu'ils nous donnent. Mais quand nos politiques, toutes sensibilités confondues, arriveront-ils à se parler, à s'écouter, à s'entendre afin d'œuvrer pour le collectif et non pour la sauvegarde de leur mandat ?!

Sommes-nous devenus une démocratie défailante, où un président, se comportant tel un monarque, plonge le pays dans un chaos face à une Assemblée Nationale où personne ne détient la majorité ? Pire pour notre pays qui se réclame d'une démocratie, lesdites élites, appuyées par une presse complaisante, s'octroient le droit d'arriver à marginaliser des députés élus démocratiquement, au point de leur interdire de postuler à des responsabilités au sein des institutions politiques...

Mais qui détient le pouvoir de dire ce qui est mal et ce qui est bien ? Quelle est donc ce pays où à chaque fois que le Rassemblement National gagne, ou est en mesure de gagner, un Front Republicain se forme de bric et de broc afin d'éradiquer le RN. Si ce parti est nazi, fasciste, qu'on le dise, qu'on le prouve, qu'on l'attaque en justice, qu'on fasse un procès Nuremberg à Madame Le Pen, au lieu de criminaliser 10 millions de personnes qui ont voté pour eux. On préfère donner une légitimité à un Nouveau Front Populaire, constitué de partis en complet désaccord sur beaucoup de points.

C'est ainsi que Monsieur Philippe, ancien premier ministre, préfère les voix des communistes qui se fracturent pour ou contre le soutien au Hamas et refuse tout accord avec le RN. C'est ainsi que Monsieur Darmanin, ancien ministre de l'intérieur, se refait élire avec des voix du LFI, ceux-là même qui crient et qui affirment que la police tue de pauvres innocents au casier judiciaire bien rempli.

D'ailleurs, aujourd'hui encore, la presse nous rappelle volontiers l'affaire de Nanterre Naël, l'affaire Traoré etc.. Mais cite-t-elle à notre souvenir les noms des policiers et des gendarmes pères de famille tués ?

En attendant une prise de responsabilité de nos politiques, la base continue à travailler. Les maires et leurs conseils doivent préparer et boucler leurs budgets, malmenés par les hausses des coûts de l'énergie, de la construction, de la réparation, tout comme nos concitoyens.

Face à cela, des dotations d'État toujours en baisse. Le manque de moyens dans les communes se ressent de plus en plus alors que la presse et les médias ne se gênent pas pour culpabiliser les communes et leurs conseils qui augmentent la taxe foncière.

Pour info, à Port-Mort, la part communale n'a pas augmentée depuis deux ans. Je ne sais pas quelle décision prendra le conseil lors du vote du prochain budget. En attendant tout le conseil essaye de faire le maximum pour la commune.

■ G.A.

98 ans, le 8 juillet 2024 !



Elle n'était pas parmi nous à la journée intergénérationnelle car le bruit est difficile à supporter pour notre doyenne du village ! Madame **Gabillet** a fêté ses 98 printemps le 8 juillet dernier ! Dans le prochain journal, elle nous racontera quelques anecdotes de sa vie au siècle dernier dans notre beau village ! ■ PASCALE LACHINE



Commémoration armistice

Lundi 11 novembre 2024

Rassemblement 11h15

Monument aux Morts

Lecture du discours officiel

Minute de silence

Marseillaise

Pot de l'amitié

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application



- Informations**
- Alertes**
- Évènements**

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2** Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4** Enfin, cliquez sur le pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

NE MANQUEZ PLUS LES ACTUALITÉS ET INFOS IMPORTANTES DE LA COMMUNE !

Téléchargez l'appli sécurisée utilisée par 12 000 mairies, gendarmeries et EPCI sous iOS, Android et PC.



© DRAKKAR

« Le Clos Hermans »

Port-Mort va terminer son développement d'urbanisme avec la création de son dernier lotissement prévu par le PLU de 2015, « Le Clos Hermans ». Il se situera à la sortie du village en direction de Vernon.

21 lots à bâtir de 700 à 1 091 m² dont 30% devront être des logements locatifs, toujours dans le but de conserver un certain dynamisme qui ne peut être lié qu'à l'afflux d'une population nouvelle. La municipalité a accordé le permis d'aménager la parcelle en terrains à bâtir au lotisseur **Drakkar** qui est maître d'œuvre pour l'implantation des lots, de la voirie et de tous les équipements annexes. ■ GILLES AULOY

Pour tous renseignements (date des travaux, vente des lots, etc.), contacter :



216 route de Neufchâtel 76420 BIHOREL
02 35 66 76 13 | contact@drakkar.fr
www.drakkar.fr

Le positionnement des habitations au sein des parcelles est uniquement indicatif.



Tom Argentin

Fédération Française de Canoë Kayak
Championnat de France 2024 à Gravelines (59)



Un des jeunes sportifs que la commune soutient, Tom Argentin, a de nouveau participé aux championnats de France dans un sport hélas peu médiatisé, en l'occurrence la course en ligne qui se pratique en canoë ou en kayak.

Petits rappels sur les différences et les disciplines de la section Canoë Kayak :

- Les deux embarcations sont très proches par leurs formes, leurs sites de pratique (rivières, lacs, mer...) et leurs techniques de propulsion, mais ont des origines différentes.
- Le **kayak**, originaire du grand nord a été historiquement utilisé en mer par les Inuits (esquimaux). Il se pratique assis avec une pagaie double.
- Le **canoë** est l'embarcation des Amérindiens qui l'utilisent en rivière et sur des lacs. Il se pratique à genoux avec une pagaie simple.
- Les disciplines les plus pratiquées aujourd'hui sont le slalom et la course en ligne sur des distances de 200, 500 et 1 000 mètres, en monoplace, biplace ou quatre places.

Cette année, Tom Argentin a été doublement champion de France kayak sur 200 mètres, en K2 biplace, en K4 quatre places catégorie sénior et en K1 monoplace toujours sur 200 m, 4^{ème} place en catégorie moins de 23 ans.

Nous sommes très heureux pour lui et le félicitons vivement. Cela récompense de nombreux efforts et de nombreux sacrifices.

■ GILLES AULOY



Section GYM' avec Maryline !

Effet Jeux Olympiques ? Pas que...

27 participants aux premiers cours adultes le mardi à 20 h et une vingtaine au cours des séniors le mardi à 10 h !

Il faut dire que **Maryline** est exceptionnelle comme animatrice ! Des cours différents chaque semaine avec un niveau de difficulté croissant au fur et à mesure de l'année ! Une énergie inépuisable tout comme son imagination à inventer des variantes aux exercices proposés ! Le but est de se bouger dans la bonne humeur !

2 cours d'essai offerts, venez tester !

Le sport c'est la santé ! Maryline était d'ailleurs interviewée par la fédération « sports pour tous » l'an dernier.

Retrouvez ses confidences pour garder la forme !

<https://mag.sportspourtous.org/animation-sportive/prendre-soin-des-autres-mais-aussi-de-soi/>

■ PASCALE LACHINE





FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

6^e édition !

Comme chaque année, pour éclairer la période de novembre un peu morose, **Port-Mort en Scène** vous propose un festival de théâtre sur 4 jours avec, en ouverture pour la 2^{ème} fois, une pièce proposée par l'école. Ce sera le 6^{ème} cette année !

Les modalités restent les mêmes : le festival se déroulera dans la Maison de village, en soirée les vendredi et samedi, l'après-midi le dimanche.

Les entrées restent encore cette année (et peut-être pour la dernière fois) sans augmentation, à 8 € pour les adultes, et 2 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Il est toujours conseillé de réserver vos places.

Pour cela il vous faudra sur papier volant, en accompagnement d'un chèque :

- préciser le nom de la (ou des) pièce(s) choisie(s),
- le nombre d'adultes et d'enfants (tarifs différents) pour chacune d'entre elles si plusieurs choix,
- le nom auquel la réservation est faite,
- impérativement un n° de tél. pour vous joindre pour confirmation ou en cas de problème.

Plus simple, vous trouverez un bulletin imprimable à joindre à votre réservation sur notre site web. Vos billets vous attendront à l'accueil le jour J.

Bien sûr, vous pourrez acheter vos billets à l'entrée à hauteur des places disponibles (un compteur est disponible sur notre site web pour chaque pièce).

Attention ! au moment de la parution de ce journal, les réservations (ouvertes au 1^{er} octobre) seront déjà bien entamées

Dernière minute : le dimanche 24 est déjà complet !

Un pot de clôture après cette dernière pièce pour fêter le spectacle vivant !

Plus de détails sur notre site : www.portmortscene.com

■ L'ÉQUIPE PMES

Jeudi 21 novembre

17h30

Pièce proposée par les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de Port-Mort.

Mise en scène par leur institutrice **Romane Lefèvre**.

Le thème est une surprise !

Nous vous espérons nombreux pour encourager cette seconde représentation par nos Jeunes !



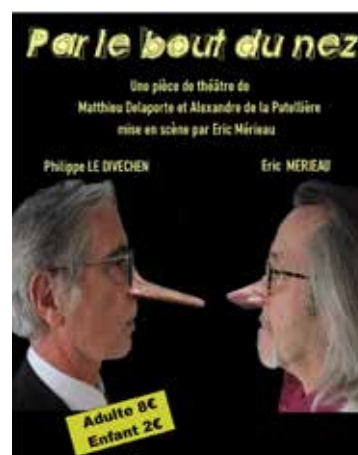
Vendredi 22 novembre

20h30

Par le bout du nez

Cie les Zigloutes

Conversation animée entre un futur président de la république et un psychiatre qui tente d'aider celui-ci, bloqué par un tic juste avant son discours d'intronisation. Bien sûr, se dessine, de façon très humoristique et mouvementée, un concours de pouvoir entre les deux hommes...



Samedi 23 novembre

20h30

Thérèse Raquin

(d'après Émile Zola)

Cie Le Cube à Essais

Thérèse, recueillie par sa tante grandira et épousera son cousin Camille. Vie tranquille et morose... jusqu'à l'apparition de Laurent à qui elle se livre éperdument.

Et tient donc, Camille se noie... Thérèse qui espérait être ainsi libre se trouve enfermée, face à sa tante, dans une culpabilité de plus en plus lourde qui la rongera.



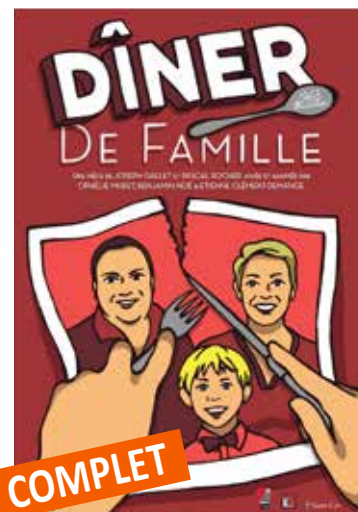
Dimanche 24 novembre

17h30

Dîner de famille

Cie La Divine Comédie

Laurent invite pour son anniversaire ses parents. Mais ceux-ci sont séparés et fâchés, indifférents à la vie de Laurent. Réunir des personnages plutôt égocentrés, cette famille désunie, promet des règlements de compte, un certain chaos qui nous ravit bien sûr !





Le 14 septembre s'est tenu à Port-Mort le **4^{ème} Forum des Associations** co-organisé avec les communes de Notre-Dame-de-l'Isle et Pressagny-l'Orgueilleux. Les visiteurs ont pu ainsi rencontrer les bénévoles des associations afin de découvrir les activités proposées par celles-ci.

Sur Port-Mort, l'**Association de Loisirs de Port-Mort (ALPM)** dispose de plusieurs sections qui font le bonheur des adhérents de « 7 à 77 ans » : la gymnastique adultes/ados et seniors et le tarot. Romain propose quant à lui des soirées autour de nombreux jeux de société, et nos sportifs sortent la raquette de tennis de table le vendredi soir avec Christian. Les amateurs de lecture peuvent aller voir Dominique et Sophie à la bibliothèque qui est ouverte tous les samedis matin.



La **Sauvegarde du Site de Port-Mort (ASSPM)** vous propose diverses sorties culturelles et le club **Connaitre & Protéger la Nature La Catignolle (CPN)** nous sensibilise sur la faune et la flore de notre environnement local en faisant activement participer les enfants de la commune.



Port-Mort en Scène (PMES) propose deux événements annuels majeurs, une exposition peinture/photo amateurs en mai sur deux jours et un festival de théâtre amateur en novembre sur quatre jours en faisant participer les élèves de l'école.



L'**Association Française des Solos** permet à des personnes se sentant seules de pouvoir aussi bien faire une sortie cinéma, qu'une balade à la mer ou encore aller à un concert, mais accompagné et dans une ambiance joyeuse.

Quant au **Training Camp du Bois de Bray**, il organise des activités sur mesure permettant de tester ses limites en pleine nature !

Toutes les coordonnées des associations communales se trouvent dans les pages « À votre service » de ce journal !

■ GHYSLAINE AUDREN

➤ Coordonnées des associations voisines participantes

• Pressagny-l'Orgueilleux
Club des Loisirs
 Marie-Madeleine Magnaudeix
 06 14 79 88 42

• **Beauvivre Tennis Club**
 Cédric Tallandier
 07 79 82 24 20

• **Maison pour Tous Pressagny-en-fleurs**
 Geneviève Mainguy
 02 76 76 45 39

• Notre-Dame-de-l'Isle
Association Isoise Sports Loisirs Culture
 Pascale Billard
 06 12 48 68 78



CPN LES ACTUS

Coordinateur & Président de l'association
 La CATIGNOLLE
 Port-Mort 27

Après un été bien rempli, l'association CPN La Catignolle reprend ses activités.

• Les promenades de l'été ont eu un franc succès puisque 134 personnes ont participé. Elles avaient pour thème « **les sites historiques perdus dans la nature** ». De Montfort-sur-Risle à Lyons-la-Forêt en passant par Pressagny-l'Orgueilleux, 7 balades ont ainsi émaillé le mois de juillet.

• La traditionnelle **observation des étoiles** s'est déroulée le 17 août, André et Claude ont fait découvrir le ciel nocturne à 39 personnes.

• Le 25 août l'association « l'Eure de Lire » et Dominique ont accueilli un large public en proposant **lectures et contes sur la Butte de Châteauneuf**.

• En septembre le **Club du mardi** a repris pour une nouvelle année scolaire. Il accueille une fois par mois le mardi après l'école les enfants des cours élémentaires pour leur faire découvrir la nature par le jeu, l'observation, les petites expériences...

• Et le 14 septembre, nous avons participé au **Forum des associations** du village et de Notre-Dame-de-l'Isle et Pressagny-l'Orgueilleux qui s'est tenu cette année à Port-Mort.

• Le 12 octobre, à la Maison pour Tous nous avons organisé une **journée autour de l'écureuil roux** et proposé la fabrication de mangeoires et une exposition.

➤ **Et pour la suite :**

• 2 et 3 novembre : **Week-end « Champignons »**, sortie, exposition, conférence sont au rendez-vous.

• 30 novembre et 1^{er} décembre : **Exposition photos sur la nature** (plantes et animaux).

• 21 décembre : Une **animation « spécial Noël »** attend les enfants avec plein de surprises du Père Noël bien sûr !



« Les sites historiques perdus dans la nature » ■ Arboretum d'Harcourt



■ GUILLEMETTE ALQUIER

■ Allée couverte à Dampsmesnil

■ Lavoir d'Aprémont



➤ FOIRE-À-TOUT | 12 mai



Un bilan exposants en forte hausse avec 67 participants pour 426 ml contre 52 exposants pour 324 ml en 2023 !

La fréquentation de la restauration barbecue (saucisses fournies par la Maison Gilles) et de la buvette fut proportionnelle grâce à une météo, qui comme bien souvent, nous fut très favorable incitant de nombreux chineurs à fréquenter la Foire.

L'équipe en coulisses... ■ ALAIN CLERFEUILLE



A VENIR...

| Noël des enfants 2024

Sam. 14 décembre
14h | Maison de village

| Marché de Noël 2024

Dim. 15 décembre
10h-18h | Maison de village

| Assemblée générale 2025

Samedi 18 janvier
10h30 | Maison pour tous

| Foire-à-tout 2025

Dimanche 11 mai
6h-18h | Cour de l'école



Carton plein pour les « LUCKY BULLDOGS »

Cette année étant marquée par les 80 ans du D-DAY le 6 juin 1944, nous avons été fortement sollicités pour participer à de nombreux événements.

Nous avons passé une semaine sur Picauville (50), pour participer aux commémorations du débarquement.

Nous étions ensuite au meeting aérien de St André-de-l'Eure, du 16 au 18 août 2024, où étaient présents un Supermarine Spitfire anglais, un Curtiss P-40 Warhawk américain, un CAC Boomerang CA-12 australien et des Piper L-4 Grasshopper, pour la partie avions de la 2^{ème} guerre mondiale. Avec en bonus un passage sur France 3 Normandie pour la qualité de nos représentations.

Nous avons aussi participé aux manifestations pour la Libération de Pressagny-l'Orgueilleux le 27 août 2024 et Évreux le 23 août 2024.

➤ Soirée de l'ÉTÉ | 22 juin

CONCERT POP'N'ROCK avec les 3 Petits Points



Malgré une météo des plus désagréables jusqu'en fin de matinée, nous avons tenu le pari d'organiser le concert devant la Maison de village.

Bien nous en a pris car le succès de la soirée fut grandiose tant par la prestation du groupe que par le succès du barbecue qui proposait en tête d'affiche des sandwiches américains *maison* dont 70 furent vendus (viande fournie par la Maison Gilles et pains sur mesure par la Maison Semenon). La sonorisation assurée par Francky, assisté de son complice Jérôme, usant de l'acoustique particulière du bâtiment ont ravi le public ainsi que les musiciens. Au total environ 200 personnes auront fréquenté l'évènement. Nous tenons à remercier François Lehalleur qui a déplacé les *potiches* du parking pour permettre notre installation.



■ Des membres des Lucky Bulldogs posent devant un Boomerang CA-12 lors du meeting aérien de St-André-de-l'Eure.

Enfin, nous nous sommes associés à l'ANSA 39-45 (Association Normande du Souvenir Aérien 39-45) pour l'inauguration de leur Musée dédié aux reliques d'avions crashés dans l'Eure et la Seine-Maritime durant de 1939 à 1945, à l'ancienne gare SNCF de Beaumont-le-Roger le samedi 21 septembre 2024.

■ RODOLPHE DELAMOTTE



👉 JOURNÉE SPORT EN NATURE

Vendredi 3 avril nous avons accueilli au sein de notre association 90 enfants d'une école du Nord de la France pour une journée sport en nature.



👉 ANNIVERSAIRE



Samedi 22 juin, un jeune Pormortais est venu fêter son anniversaire avec ses amis et comme bien souvent, les parents venus assister se sont joints aux enfants sur certaines épreuves.

👉 DEVOIR DE MÉMOIRE



Très attaché au devoir de mémoire, **dimanche 9 juin** j'ai participé aux commémorations des 80 ans du débarquement de Normandie en sautant en parachute avec des américains près de Sainte-Mère-l'Église, un moment chargé d'émotion.

Envie de tenter l'aventure ?! N'hésitez pas à me contacter, ensemble nous vous concevrons un stage sur mesure.

• 06 34 01 09 69 | christophedelacour27@gmail.com

■ CHRISTOPHE DELACOUR



Parents d'élèves

Une nouvelle année scolaire qui commence et déjà pleins de projets qui mûrissent dans l'esprit de l'équipe des parents d'élèves de l'école.

Les premières actions débiteront pendant la période de Noël avec :

- une vente de sapins,
- une vente de chocolats.

Nous tiendrons aussi un **stand au Marché de Noël** qui aura lieu le **15 décembre prochain** à la Maison de village. Nous y vendrons des créations réalisées par les élèves, des gourmandises, des jacinthes...).

Toutes les actions menées au cours de l'année permettront de récolter des bénéfices pour la coopérative scolaire de l'école de Port-Mort.

■ JULIE UHGETTO



Bouger ensemble pour entretenir la flamme !

C'était le thème de la semaine qui proposait partout en France des animations en direction des séniors.

La mairie a proposé deux activités le mardi 1^{er} octobre qui se sont déroulées à la Maison de village.

Il était possible de tester le cours de gym séniors à 10h/ ou de participer à un échange avec Maryline pour s'entretenir par une petite routine quotidienne, travailler son équilibre et déjouer les pièges du quotidien pour éviter les chutes !

Une vingtaine de personnes étaient présentes ainsi qu'un journaliste de l'Impartial intéressé par cette initiative !

Les personnes qui n'ont pas pu y assister mais qui seraient intéressées par les conseils et routine de gym peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie, la commission sociale leur transmettra les documents préparés par Maryline l'animatrice sports pour tous, que la mairie remercie chaleureusement.

■ PASCALE LACHINE

Port-Mort de A à Z !

Appel à volontaires !

Dans la précédente édition du JPM, nous avons annoncé un projet intergénérationnel de **création d'une publication sur notre village**, qui pourrait être remise aux nouveaux habitants.

Cette plaquette au format d'un JPM reprendrait des caractéristiques ou légendes liées à notre village avec des illustrations et des dessins d'enfants !

A comme Auberge, B comme Barrage, E comme S' Ethbin, G comme Gravier de Gargantua, P comme Piscine, etc.

À ce jour, seul Dominique Lefort s'est manifesté et nous l'en remercions ! Avis aux amateurs, nous sommes preneurs de vos idées !

Vous avez envie de participer à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter !

■ PASCALE LACHINE 06 10 04 24 49



L'ACCÈS À LA
DÉCHETTERIE
D'AUBEVOYE

EST MAINTENU POUR L'ANNÉE 2025.



Transport à la demande



Vous souhaitez vous rendre à Vernon, mais le bus 207 passe bien trop tôt ! Il existe une ligne de transport à la demande (TAD) depuis quelques mois, **SNgo!**.

- Ce service est ouvert du lundi au samedi hors jours fériés et vous garantit deux arrivées par jour à Vernon pour 9 h 30 et 13 h 30 ainsi que deux retours au village à 11 h 30 et 16 h. Pour bénéficier de SNgo!, il est nécessaire de s'inscrire au service (inscription gratuite) et de réserver son trajet.

La réservation est possible jusqu'à deux semaines à l'avance et au plus tard la veille avant 16 h.

Attention, pour un voyage, le lundi, la réservation doit se faire au plus tard à 16 h le vendredi précédent.

- La veille de votre voyage, vous recevrez un SMS de rappel du rendez-vous et de l'heure exact de prise en charge. Veuillez-vous présenter à l'arrêt cinq minutes avant l'heure de réservation.

- Vous devez annuler votre trajet ? Les annulations doivent être réalisées au plus tard, la veille avant 16 h de votre déplacement sur le site internet ou bien par téléphone durant les horaires d'ouverture du service d'accueil téléphonique.

En cas d'annulation tardive ou d'absence au point d'arrêt, votre accès au service pourra être restreint.

- Pour voyager, vous devez être muni d'un titre de transport à présenter au conducteur à la montée dans le véhicule. Seul, le titre combiné, un voyage est accepté sur le service SNgo! au prix de 2 €.

Vous pourrez aussi vous procurer un titre de transport à bord du véhicule. À noter que ce titre de transport vous donne le droit à une correspondance dans l'heure sur toutes les lignes du réseau SNgo!.

Tarifs et réservations

Pour réserver un trajet, il existe différentes options :

- Sur sngo.fr : disponible 7j/7 et 24h/24
- Sur l'appli My Mobi : disponible également 7j/7 et 24h/24
- Par téléphone au 0 800 27 27 00 (numéro gratuit) du lundi après-midi au samedi matin de 9 h 30 à 13 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 00.

L'achat du ticket peut être réalisé sur :

- TICKET SMS : Envoyez TC au 93120
- M-TICKET Sur l'appli Atoumod disponible sur les stores
- À bord du véhicule auprès du conducteur

■ PASCALE LACHINE



Nos commerces de bouche vous préparent bien des douceurs pour les fêtes de fin d'année !

L'équipe de la **Maison Semenon** vous proposera :



- **Bûches de Noël**, avec une nouveauté, le Délice poire/chocolat,
- **Petits fours** salés et sucrés,
- **Pain de Noël** et pains spéciaux
- **Chocolats maison.**

Pour mieux vous servir, la Maison Semenon vous remercie de passer vos commandes **avant le samedi 21 décembre.**

Afin de pallier l'affluence du 24 décembre, quatre personnes seront présentes pour vous servir.

Horaires exceptionnels :

• **Ouvert :**

Lundi 23 et mardi 24 décembre de 6h30 à 19h.

Mercredi 25 décembre de 6h30 à 13h.

• **Fermé :**

Jeudi 26 décembre et mercredi 1^{er} janvier 2025.

☎ 02 32 52 38 40

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Démarche à effectuer en mairie
de préférence sur RV en dehors des
horaires de permanence

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant.

L'attestation de recensement

est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

➡ **Pièces à fournir**

Livret de famille, CNI du recensé, justificatif de domicile.

➡ **5 exemplaires de l'attestation vous seront remis.**
Un exemplaire devra être soigneusement conservé car aucun duplicata ne pourra vous être fourni.



La **Maison Gilles** vous proposera quant à elle une **Carte Traiteur** spécial Noël.

Et n'oubliez pas que depuis le 16 août, la Maison Gilles est **ouverte en continu du lundi au samedi !**

Lundi : 8h30 - 19h00.

Mardi - Jeudi - Vendredi : 7h30 - 19h00

Samedi : 7h30 - 18h30

Dimanche : 8h00 - 12h00

Fermé le mercredi

☎ 02 32 52 60 50



Et oui les Pormortais, nous sommes toujours là, fidèles au poste à l'Auberge du village, au 122 grande rue.

L'année a été très difficile, tant sur la météo qui n'a pas été très clémente, que sur la fréquentation et la morosité générale.

Notre carte d'automne est sortie début octobre, avec plein de champignons, pomme, poire, légumes d'automne, courges...

Vous avez le droit de venir découvrir nos menus et notre boutique caviste où vous trouverez vins et spiritueux et quelques produits locaux.

Rien de spécial pour Halloween mais nous avons célébré la **Semaine du Goût** dans une école environnante. Les enfants ont adoré découvrir de nouvelles saveurs dont ils n'avaient pas l'habitude.

Les fêtes approchent à grand pas et dès novembre, thé d'hiver et confitures de Noël seront disponibles à la boutique où vous trouverez de multiples paniers garnis à offrir et surtout pour toutes les bourses.

Le foie gras et les fumés (magret, filet mignon et saumon) seront en vente comme l'an passé.

Une carte de vente à emporter sera disponible pour la période des fêtes. Pensez à réserver vos produits !

Tout est fait maison à partir de produits frais et de saison et mis sous vide pour la conservation.

N'oubliez pas que nous organisons des ateliers **Cuisine et Oenologie** qui peuvent aussi être offerts pour Noël, tout comme un repas ou une soirée.

Pour passer une soirée sympathique, nous organiserons encore cette année un réveillon dansant pour la Saint Sylvestre.

Fin novembre, nous vous communiquerons le menu des festivités et les réservations pourront commencer.

Pensez aussi à vos repas de groupes de fin d'année car nous pouvons accueillir jusqu'à 80 personnes dans la grande salle et 16 couverts en véranda (qui est chauffée).

La carte d'hiver sera en vigueur début décembre. Encore des découvertes !

Enfin, vous avez plein de choses à découvrir chez nous ! Nous vous attendons donc !

■ STELLA BOUVET

NOUVEAU

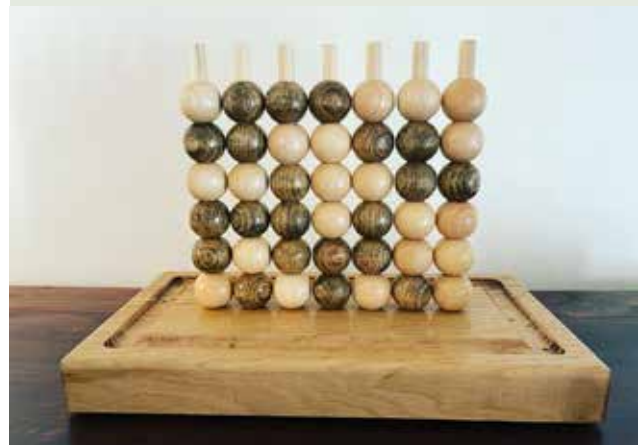


Le Choix de l'Atelier

Design créatif pour la maison



Le **Choix de l'Atelier** est spécialisé dans la décoration et l'aménagement intérieur. Sublimez votre maison ou appartement avec nos décorations, luminaires et mobilier en bois massif issus de forêts durables et travaillés à la main à Port-Mort.



Maxime
BOUCOURT
Home Designer

✉ lechoixdelatelier@gmail.com

☎ 06 87 65 92 10

📷 @lechoixdelatelier

f Le-Choix-de-l'Atelier



www.lechoixdelatelier.com

Retour sur la deuxième édition de

Il est toujours difficile de faire au moins aussi bien que la fois passée quand il s'agit d'un évènement, mais vu les sourires sur les visages, on peut penser que le but a été atteint !



C'est une journée à la carte qui était proposée aux séniors le 28 juin dernier : possibilité de venir le matin, l'après-midi ou encore de passer la journée entière et de pique-niquer avec les enfants. Carton plein pour la journée, 19 séniors ont choisi de passer la journée avec les enfants. Huit personnes sont venues le matin et sept l'après-midi.

Le matin, avec le concours de la directrice Virginie et de la dévouée Graziella, les enfants de maternelle ont joué, par groupe, à des jeux de société adaptés à l'âge des enfants. Un moment de complicité entre séniors et enfants !

Un atelier lecture s'est aussi déroulé dans une petite salle attenante. Une grande affiche a été décorée avec les enfants.

Sur la pause méridienne, les enfants et les séniors ont pu manger le même pique-nique dans la cour puisque le soleil était de la partie. Ce moment convivial a regroupé toute l'école et a permis à Graziella de nous faire une démonstration du spectacle de danse avec les enfants que beaucoup n'avaient pas vu.

Après le déjeuner, des jeux anciens, avaient été apportés, dont le jeu de la grenouille, que l'on retrouvait dans les cafés dans les temps anciens et qui a beaucoup plu aux enfants.

L'après-midi s'est déroulée en deux temps pour les classes élémentaires. Après le déjeuner, ce sont les élèves de CP et CE1 qui sont venus jouer avec les seniors puis les classes de CE2, CM1 et CM2.

Chaque temps de jeu s'est terminé par un moment de devinettes, puisque les séniors avaient apporté des objets anciens insolites, et parfois inconnus des élèves qui étaient utilisés lorsqu'ils étaient jeunes, saurez-vous connaître l'utilité de ces objets ? Les enfants sont restés ébahis par les jouets anciens, et parfois très étonnés par des objets que l'on n'utilise plus du tout maintenant ! Ce temps les a captivés ! Ceux qui le souhaitent ont pu partir avec des cartes représentant le transport du courrier par la poste depuis 1900 par avion, train et bateau.

La journée est passée très vite ! Merci à la bibliothèque pour le prêt de livres et de jeux, merci aussi à l'équipe enseignante toujours partante et au personnel de mairie sans qui cette journée n'aurait pas été si réussie !

■ PASCALE LACHINE



la journée intergénérationnelle



Pince à couper le sucre, rince œil, fouet de cuisine, lampe à acétylène, éteignoir, moulins à café, cassettes VHS et audio, machine à écrire, œuf à repiquer, fer à repasser, broderie... autant d'objets d'antan qui ont fascinés les enfants tandis que Jean-Marie présentait des jouets d'époque.

Le héron garde-bœufs



© Guillemette Alquier

J'aime bien son nom latin : « bubulcus ibis », je le trouve rigolo, il a un goût exotique, faut dire que cet oiseau vient des régions chaudes. Ce n'est que depuis 1967 qu'il niche en France. De la Camargue, il remonte régulièrement vers le nord, réchauffement climatique aidant. On l'aperçoit maintenant à Port-Mort comme dans presque toute la Normandie.

Plumage « Un jour sur ses longs pieds allait je ne sais où, le héron au long bec emmanché d'un long cou » ... M. de La Fontaine a tout faux avec le héron garde-bœuf ! Car tout est court chez lui, sauf le bec, d'accord ! Ce petit (56 cm quand même) héron blanc trapu, avec un long bec emmanché d'un cou court, a également des ailes arrondies et plutôt courtes pour la famille héron (90 cm d'envergure). Il est blanc avec les pattes sombres, un bec puissant en forme de poignard. L'iris est assorti au bec, ils sont jaunes, ça fait plus chic ! Mais, en période nuptiale, tout émoustillé, il fait des efforts et se pare d'orange : le bec l'iris et les pattes prennent cette couleur ainsi que quelques plumes sur la tête et la nuque, le blanc du corps se parsème de chamois. C'est classe ! Les jeunes eux ont le bec marron, c'est moins voyant, pas vu pas pris pour faire des bêtises...

Nidification Ils nichent en colonie. Papa et Maman participent à la construction du nid, mais attention, chacun à son poste. C'est Monsieur qui fait les courses (tiens !) et amène les branchettes et Madame qui construit le nid, une plate-forme dans un buisson ou un arbuste (elle sait ce qu'elle veut du simple et pratique !). Chaque fois que l'un arrive au nid et que l'autre s'y trouve, ils se saluent « formules » de politesse à l'appui. Protocole oblige : Ils hérissent les plumes du dos et aplatissent celles de la tête. Très cérémonieux notre bulbucus ! Une fois 4 à 5 œufs pondus, Monsieur et Madame couvent alternativement. Au bout de 24 jours environ les poussins pointent leur bec. Ils resteront au nid un mois. Mais âgés de 15 jours, ils sont déjà en train de faire les imbéciles en grimant dans les branches autour du nid ! Faut bien que jeunesse se passe !

Vol il ne s'appelle pas héron pour rien, pattes tendues vers l'arrière et cou replié, voilà la silhouette du Garde-Bœufs en vol ! Ces oiseaux volent en groupe, mais surtout pas en « formation », l'anarchie est de mise !

Chant ce n'est pas un grand bavard, sauf au moment de la reproduction, on entend alors dans la colonie les pépiements des jeunes et les borborygmes de basse-cour des adultes. En vol de nuit, il émet un « hin ahin » (et non hi han !) sans doute pour se reconnaître les uns les autres.

Comportement et nourriture Il est souvent « à cheval » sur le dos du bétail (à le voir on se croirait en Afrique !). Vache ou cheval en piétinant le sol, dérange moult petites bêtes que notre bulbucus ne manque pas d'attraper en mettant pied à terre ou en suivant les pas des animaux (ils arrivent à se mettre carrément dans les pattes des vaches). C'est pratique, notre héron se déplace ainsi sans effort à dos de vache ou de cheval et n'a pas à chercher bien loin sa pitance ! Un bel opportuniste croyez-vous ? Que nenni ! il participe au confort des vaches en leur mangeant les tiques et les parasites sur le dos, mais pas la laine, attention ! C'est d'ailleurs pour ça qu'il est bien vu des éleveurs. Au menu donc, insectes, araignées, invertébrés et parfois mulots ou musaraignes au sol et mouches, tiques et autres bestioles bien ragoutantes sur le bétail. Et lorsqu'il n'y a pas de bétail, il y a bien un tracteur qui dérange quelques petites bêtes pardi ! Mais, il fait attention à sa réputation, c'est bien garde-bœuf qu'il s'appelle.

Ce héron n'est pas primordialement lié à l'eau comme les autres hérons. Vous pouvez donc le voir dans les plaines ou les cultures, toujours en groupe. Vous le repérerez à sa blancheur et sa silhouette trapue, et verticale au repos, le cou et la tête bien rentrés dans les épaules, ce qui lui donne un air bossu...

■ G.A.



© Julien Daubignard



Une décision municipale donne la possibilité aux personnes fragiles ou seniors du village d'accéder à l'inscription gratuite au dispositif présence verte.

Ce dispositif permet à toutes personnes équipées d'un bracelet, d'être géolocalisées en cas de chute, ou en cas de signalement afin qu'une personne soit prévenue ou que les secours soient envoyés à domicile.

La mairie prend en charge les frais d'inscription au dispositif, et il ne vous reste plus qu'à choisir la formule qui vous convient. Pour plus d'information, contacter la mairie qui vous transmettra les coordonnées du référent de l'Eure. Nous vous conseillons d'être méfiants envers le démarchage à domicile que nous ne cautionnons pas.

■ PASCALE LACHINE



Vous et l'informatique, ça fait deux ?!

N'hésitez pas à contacter la mairie, un membre de la commission sociale sera à votre disposition pour vous aider dans les démarches, pour répondre à vos questions si vous avez un souci informatique !

■ PASCALE LACHINE



MARIAGES

• Wennaël LEMONNIER

et Katia SCHILTZ

| 25 mai

• Philippe LEROY

et Sandrine BOISRENOULT

| 25 mai

DÉCÈS

Évelyne MARSOT | 20 mai

Gisèle LOQUET | 2 juin

Marie-Ange LEGRAND | 10 septembre

CONSEIL du 05.09.2024

Mairie 20h30

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 septembre à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 août 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

Présents

Gilles AULOY - Maire,
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,
Isabelle KERLEROUS, Pascale LACHINE,
Michaël LESUEUR, Évelyne LUCET,
Séverine MARTIN, Gérard MOREAU,
Philippe PLÉ, Élise WATEL.

Absent(s)

Daniël LEMARDELEY, François LEHALLEUR,
Jean-Michel VUILLAUME.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil.

1. M. PLÉ est désigné comme secrétaire de séance.

2. Adoption du procès verbal du conseil municipal du 19 juin 2024

VOTE : Unanimité des conseillers, le procès-verbal est accepté.

3. Protection sociale complémentaire

Le conseil municipal, conformément aux termes de l'ordonnance n° 2021-175 du 17/02/2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique doit obligatoirement proposer un dispositif de prévoyance de maintien de salaire à tous les agents à compter du 01/01/2025 :

- Soit en leur permettant de choisir eux-mêmes un contrat existant et labellisé reconnu,
- Soit en adhérant à la convention prévoyance du centre de gestion,
- Soit en lançant nous-mêmes une consultation pour une convention de participation autre.

Le maire informe le conseil municipal qu'une lettre d'intention d'adhérer a été envoyée à la MNT (assureur choisi par le Centre de Gestion) et que le Comité Social Technique (CST) a été saisi pour avis.

Le conseil municipal pour pouvoir se prononcer doit attendre l'avis favorable du CST.

Le conseil municipal décide de reporter cette décision jusqu'au retour du CST.

4. Zones d'accélération des énergies nouvelles

L'État a chargé, par le biais des préfectures, de demander à toutes les communes des lieux où l'on pourrait potentiellement installer des énergies nouvelles (éoliennes-panneau photovoltaïque-méthaniseur etc) sur des propriétés privées comme publiques.

Le maire explique au conseil municipal que ce n'est pas aux communes de décider sur les problèmes de production d'énergie mais à l'État surtout sur des propriétés privées.

Le maire propose au conseil municipal de ne pas se prononcer sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) estimant que l'énergie est un problème national que l'on doit quantifier dans le temps et ce n'est pas aux communes de gérer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas se prononcer et de ne retenir aucun emplacement.

5. Vente bien immobilier Mansois/Port-Mort

Il est demandé au conseil municipal d'accepter la vente du bien situé au 85 Grande rue à Port-Mort.

- Une maison d'habitation au 85 Grande rue cadastrée AK 449,

- Un lot n°2 de la copropriété située au 85 Grande rue cadastré AK450,

Au profit de M^{me} Mansois au prix principal de cent mille euros (100 000 €), payé comptant et quittancé à l'acte le jour de la réitération authentique de l'acte de vente.

Et signé tous avant-contrat et acte de vente à recevoir par Maître Louis DEMOUCRON, notaire à ÉCOS-VEXIN-SUR-EPTE (Eure), 6 Grande Rue.

Après un vote à main levée avec 11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention, il est décidé :

- De confirmer la vente d'une partie des locaux de l'ancienne poste à savoir :

- La Maison d'habitation située au 85 Grande Rue, cadastrée AK 449,

- Le lot N°2 de la copropriété située 85 Grande Rue à usage de chambre, cadastrée AK 450.

Au prix de cent mille euros (100 000 €) et de donner tous les pouvoirs au maire pour signer tous les actes et de faire toutes les démarches à ce sujet.

- Et de signer l'acte contenant le Règlement de Copropriété - état descriptif de division pour la création du lot N°2 vendu comme indiqué ci-dessus.

6. Caméras

Le maire propose au conseil municipal d'acquiescer 3 nouvelles caméras pour la commune sur le budget 2025. Le devis s'élève à un montant d'environ 16 000 €.

Les 3 emplacements prévus sont :

- Au niveau des conteneurs à verre (Rue de Falaise),
- Au niveau de la Charretterie (côté Mairie),
- Au niveau de l'allée de l'école maternelle.

Vote : 11 voix POUR

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de ces caméras à ces 3 emplacements et autorise le maire à accepter le devis et à signer tous les documents s'y afférents.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h50.

CONSEIL du 19.06.2024

Mairie 20h30

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 11 juin 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

Présents

Gilles AULOY - Maire,
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,
Isabelle KERLEROUS, Pascale LACHINE,
François LEHALLEUR, Michaël LESUEUR,
Évelyne LUCET, Séverine MARTIN,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ,
Jean-Michel VUILLAUME, Élise WATEL.

Absent(s)

Daniel LEMARDELEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil.

1. M^{me} LUCET Évelyne est désignée comme secrétaire de séance.

2. Adoption du procès verbal du conseil municipal du 13 mai 2024

VOTE : Unanimité des conseillers, le procès-verbal est accepté.

3. Élection d'un nouvel adjoint suite à la démission du 1^{er} adjoint au Maire

Le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Rodolphe DELAMOTTE de son poste de 1^{er} Adjoint et de son mandat de conseiller municipal. La sous-préfecture a accepté ces démissions effectives au 03/06/2024.

Le nombre de membres en exercice passe à 14 conseillers, le quorum est de 8 voix.

Le maire explique au conseil municipal qu'il faut délibérer :

- Sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 26 mars 2022.

- Sur le rang qu'occupera ce nouvel adjoint à savoir : soit chaque adjoint en poste avance d'un rang et le nouvel adjoint prend rang après les autres, soit le conseil municipal décide qu'il occupera le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant

- De désigner un nouvel adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Le conseil municipal décide avec 13 voix « pour » :

- De maintenir le nombre d'adjoints au maire à 4,

- Que les adjoints élus le 26 mars 2022 avanceront d'un rang et que le nouvel adjoint prendra rang en qualité de dernier adjoint élu,

- De désigner un nouvel adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Le maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du maire.

Le conseil municipal procède aux opérations de vote dans les conditions règlementaires. M^{me} MARTIN Séverine est désignée secrétaire, M. LESUEUR Michaël et M^{me} WATEL Elise sont désignés assesseurs.

Après appel à la candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Sous la présidence de M. AULOY Gilles, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

Le maire a dénombré 13 conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

1^{er} tour de scrutin :

(a) nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

(b) nombre de votants : 13

(c) nombre de suffrages déclarés nuls : 0

(d) nombre de bulletins blancs : 0

(e) suffrages exprimés (b - (c+d)) : 13

(f) majorité absolue (moitié + 1) : 7

Candidats	Suffrages obtenus
AUDREN Ghyslaine	4
CHOMIENNE Monique	3
PLÉ Philippe	6

Pas de majorité absolue, le conseil municipal procède au second tour.

2^{ème} tour de scrutin :

(a) nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

(b) nombre de votants : 13

(c) nombre de suffrages déclarés nuls : 0

(d) nombre de bulletins blancs : 0

(e) suffrages exprimés (b - (c+d)) : 13

(f) majorité absolue (moitié + 1) : 7

Candidats	Suffrages obtenus
AUDREN Ghyslaine	5
CHOMIENNE Monique	3
PLÉ Philippe	5

Pas de majorité absolue, le conseil municipal procède au 3^{ème} tour à la majorité relative.

3^{ème} tour de scrutin :

(a) nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

(b) nombre de votants : 13

(c) nombre de suffrages déclarés nuls : 0

(d) nombre de bulletins blancs : 0

(e) suffrages exprimés (b - (c+d)) : 13

Candidats	Suffrages obtenus
AUDREN Ghyslaine	6
CHOMIENNE Monique	2
PLÉ Philippe	5

PROCLAMATION :

M^{me} AUDREN Ghyslaine a été proclamée 4^{ème} adjointe au maire et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

4. Indemnités de fonctions des adjoints

D'après les barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1^{er} janvier 2020 (article L.2123-23 du CGCT), les indemnités de fonction brutes mensuelles des adjoints au maire pour les communes de 500 à 999

habitants sont fixées à un taux de 10,70 % (en % de l'indice).

De plus, le Maire rappelle à son conseil municipal que lors du conseil du 10 octobre 2022, il a été décidé d'accorder une délégation à M. PLÉ Philippe en tant que responsable des espaces verts (hors personnel) et le partage des indemnités de 2 des adjoints avec M. PLÉ Philippe.

Il est donc demandé au conseil municipal :

- De fixer l'indemnité des adjoints à 10,70% de l'indice brut terminal maximum de la fonction publique

- De maintenir la délégation en tant que responsable des espaces verts (hors personnel) pour M. PLÉ Philippe votée par délibération du 10 octobre 2022 avec un partage des indemnités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE :

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'article L. 2123-23 du CGCT,

Vu la délibération du 26 mars 2022 relative à l'élection de 4 adjoints et fixant leurs indemnités de fonction,

Considérant l'élection du nouvel adjoint au 4^{ème} rang du tableau des adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux fixés par la loi,

Considérant que pour les communes entre 500 et 999 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un maire-adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal maximum de la fonction publique, ne peut dépasser 10,70 %,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,

- De conserver la délégation de M. PLÉ comme fixé par délibération du conseil municipal du 10 octobre 2022, avec un partage des indemnités de 3 des 4 adjoints au maire à la demande de M^{me} LUCET Évelyne, M. LEHALLEUR François et M^{me} AUDREN Ghyslaine ; M. MOREAU Gérard décide de conserver la totalité de son indemnité.

- de fixer le montant des indemnités des adjoints comme suit :

(1) L'enveloppe des indemnités cumulées des 3 maires-adjoints sera partagée en 4 parts égales avec M. PLÉ Philippe,

(2) M. MOREAU Gérard, 2^{ème} adjoint au maire, conserve la totalité de son indemnité de fonction fixée par délibération du 26 mars 2022.

(3) Ces indemnités seront effectives à partir du 1^{er} juillet 2024.

Décision approuvée à l'unanimité.

5. Modification des tableaux des commissions

Il est demandé au conseil municipal de nommer un nouveau conseiller dans les commissions dont le premier adjoint était membre, de modifier certaines commissions

avec les délégations du nouvel adjoint et de faire un point sur les commissions choisies par chacun des membres du conseil. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de réorganiser les commissions selon les tableaux ci-dessous.

M. DELAMOTTE Rodolphe avait le poste de correspondant défense. Suite à sa démission, il est nécessaire de désigner une nouvelle personne.

M^{me} AUDREN Ghyslaine occupera cette fonction.

VOTE : Approuvé à l'unanimité des conseillers municipaux.

6. Remboursement facture M. AULOY Gilles

M. AULOY Gilles a avancé la somme de 597 € pour l'achat des nouveaux téléphones

portables pour l'école et le périscolaire, paiement possible uniquement par carte bancaire. Le conseil municipal doit donner son accord pour rembourser cet achat.

Après en voir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le remboursement de cette somme à M. AULOY Gilles.

7. Délibération Présence Verte

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que dans une démarche sociale, il a été décidé de participer aux frais d'installation d'équipements pour les personnes en situation de handicap sur notre commune et qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour que cette convention soit mise en application.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide que le montant de la participation de

la commune pour tous les abonnés sera de :
 - 60 € TTC pour les frais d'installation pour l'abonnement « ACTIV'ZEN » ou « ACTIV'MOBIL », la commune paiera les frais d'installation pour l'une ou l'autre des prestations choisies,
 - Sans condition de ressource,
 - Sans condition d'âge.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer cette convention et tous les documents s'y affèrent.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h07.

■ Commissions municipales [Le maire est par défaut Président de toutes les commissions municipales]

	Finances	Personnel	Urbanisme Cimetière	Travaux Embellissement Appel d'Offre	Sociale	Communication	Associations Écoles Centre Aéré
Vice(s)-Président(s)	M. CHOMIENNE	G. AUDREN	G. MOREAU	F. LEHALLEUR G. MOREAU	P. LACHINE	G. AUDREN	E. LUCET
Membres	I. KERLEROUS	M. CHOMIENNE	G. AUDREN	M. CHOMIENNE	I. KERLEROUS	P. LACHINE	I. KERLEROUS
	E. LUCET	I. KERLEROUS	F. LEHALLEUR	M. LESUEUR	F. LEHALLEUR	E. LUCET	S. MARTIN
	G. MOREAU	P. LACHINE	M. LESUEUR	P. PLÉ	E. LUCET		P. PLÉ
		P. PLÉ	S. MARTIN	JM. VUILLAUME	P. PLÉ		
		E. WATEL	JM. VUILLAUME				

■ Délégués auprès des Syndicats

	SIEGE	SIGES	SVVS	CLECT	SNA Conseil	CISPD
Titulaire	G. AULOY	E. LUCET	G. MOREAU	G. AULOY	G. AULOY	G. AULOY
Suppléant	G. MOREAU	P. LACHINE	G. AULOY	M. CHOMIENNE	E. LUCET	G. AUDREN

SIEGE : Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz de l'Eure

SIGES : Syndicat Intercommunal de Gestion des Equipements Sportifs

SVVS : Syndicat de Voirie Vexin Seine

CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

SNA : Seine Normandie Agglomération

CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

■ Délégués auprès de SNA

	Attractivité économique	Habitat et Mobilités	Qualité de vie	Transition écologique	Grand Cycle de l'Eau	Finances	Communication
Référent(s)	G. AUDREN	G. AULOY P. PLÉ	M. LESUEUR G. MOREAU	P. PLÉ	G. AULOY F. LEHALLEUR	E. LUCET JM. VUILLAUME	G. AUDREN JM. VUILLAUME

	Tourisme	Guichet unique	Aménagement	Développement	Marchés publics	Santé
Référent(s)	G. AUDREN	E. LUCET	G. AULOY	P. PLÉ	G. MOREAU	P. LACHINE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire :

Gilles AULOY

Adjoint(s) :

| 1^{er} | Évelyne LUCET | 2^{ème} | Gérard MOREAU | 3^{ème} | François LEHALLEUR | 4^{ème} | Ghyslaine AUDREN

Conseillers :

Monique CHOMIENNE - Isabelle KERLEROUS - Pascale LACHINE - François LEHALLEUR - Michaël LESUEUR
 Séverine MARTIN - Philippe PLÉ - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATEL

CONSEIL
du 13.05.2024

Mairie 20h30

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 3 mai 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

Présents

Gilles AULOY - Maire,
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,
Rodolphe DELAMOTTE, Isabelle KERLEROUS,
Pascale LACHINE, Daniel LEMARDELEY,
Évelyne LUCET, Séverine MARTIN,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ,
Jean-Michel VUILLAUME, Élise WATEL.

Absent(s) excusé(s)

Michaël LESUEUR (pouvoir à P. LACHINE).

Absent(s)

François LEHALLEUR.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil.

1. M. LEMARDELEY Daniel est désigné comme secrétaire de séance.

2. Adoption du procès verbal du conseil municipal du 18 mars 2024

VOTE : Unanimité des conseillers, le procès-verbal est accepté.

3. Recrutement d'un agent contractuel sur emploi non permanent en cas d'accroissement d'activité

Le Maire rappelle à son conseil municipal que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP), les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des effectifs réduits de la commune depuis quelques temps et pour pallier ces absences, en cas de besoin, il convient de prendre une délibération pour renforcer les effectifs occasionnellement.

Le Maire propose à son conseil municipal :

- Le recrutement d'un agent contractuel si besoin pour une certaine période afin de faire face à un accroissement saisonnier d'activités.

- Cet agent assurera ses fonctions à temps complet ou non-complet selon les besoins.

- La rémunération de l'agent sera fixée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

- Le Maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant que pour des besoins de service ponctuels et un accroissement temporaire ou saisonnier d'activités

DECIDE

- D'adopter la proposition du Maire,

- D'inscrire au budget les crédits nécessaires à ces recrutements.

Décision adoptée avec 14 voix POUR.

4. Délibération Convention Territoriale Globale

Le Maire informe son conseil municipal du rapport de présentation de M. MORIN Dominique à savoir :

Seine Normandie Agglomération est signataire avec la CAF de l'Eure, d'une convention intitulée Convention Territoriale Globale (CTG), permettant de mobiliser les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service du projet de territoire, relevant de la compétence communautaire, déclinée dans le schéma de développement de celui-ci.

Ce dispositif national vise à développer un projet social de territoire adapté aux besoins des familles sur une durée de quatre ans sur la période 2024/2027.

Elle peut couvrir un large champ thématique relevant de la branche famille de la CAF, à savoir : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, la parentalité, le handicap et l'animation de la vie sociale.

Sur le territoire de la SNA, il est proposé de l'articuler autour d'une stratégie reposant sur 6 axes d'interventions :

Axe 1 : conforter, structurer et adapter l'offre d'accueils petite enfance sur le territoire de SNA.

Axe 2 : apporter un appui aux parents dans l'exercice de la parentalité.

Axe 3 : maintenir, structurer et développer l'offre d'accueil enfance et jeunesse sur le territoire de SNA.

Axe 4 : favoriser l'inclusion numérique en lien avec les services aux familles.

Axe 5 : conforter, structurer et adapter l'offre d'accueil pour les publics en situation de handicap sur le secteur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Axe 6 : maintenir, structurer et développer la formation professionnelle des agents œuvrant dans le domaine de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Afin de pérenniser les accords passés avec la Caf de l'Eure, il convient dans ce contexte de :

- D'approuver le projet de Convention Territoriale Globale

- D'autoriser le Président, ou en cas d'empêchement, un Vice-Président à signer le projet de Convention Territoriale Globale, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027, afin de bénéficier des aides au financement des équipements et services à destination des familles.

Il est proposé d'approuver le projet de Convention Territoriale Globale et d'autoriser le Président ou son représentant à signer une Convention Globale Territoriale avec la CAF de l'Eure, sur la base du document de travail ci-annexé qui pourra le cas échéant être ajusté sans que son économie générale n'en soit bouleversée, et tout document afférent.

Le Conseil Municipal de Port-Mort :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DELE/BLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération SNA ;

Considérant la nécessité de pérenniser les accords passés avec la CAF de l'Eure ;

Après avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le projet de Convention Territoriale Globale ci-annexé à passer avec la CAF de l'Eure.

Article 2 : D'autoriser le Maire à signer le projet de Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027, et tout document s'y afférent.

Article 3 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à M. le Trésorier.

Article 4 : Le Maire sera chargé de l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Approuvé avec 14 voix POUR

5. Vente ancienne poste

Il est demandé au conseil municipal de constater que les locaux constituant l'ancienne poste située au 85 Grande Rue ne sont plus affectés au public ou à un service public et ce définitivement, les locaux de la poste servant depuis plusieurs années à l'usage d'habitation (maison), et d'une copropriété constituée d'une partie à usage d'habitation et l'autre à usage commerciale.

Par suite de cette désaffectation, il est demandé au conseil municipal de déclasser les locaux de l'ancienne poste du domaine public et de les intégrer dans le domaine privé de la commune.

Après un vote à mains levées avec 14 voix POUR

Il est décidé :

- De constater la désaffectation du domaine public des locaux de l'ancienne poste

- De déclasser les locaux de l'ancienne poste du domaine public et de les intégrer dans le domaine privé

- De confirmer la vente d'une partie des locaux de l'ancienne poste à savoir :

- 1- Maison d'habitation située au 85 Grande Rue, cadastrée AK 449,

- 2- Le lot numéro 2 de la copropriété situé 85 Grande rue à usage de chambre cadastré AK 450, au prix de cent mille euros (100 000 €) et de donner tous les pouvoirs au maire à l'effet de signer tous les actes et faire toutes les démarches à ce sujet.

6. Désignation d'un adjoint pour signature de l'acte administratif pour l'achat du terrain de M^{me} Maréchal

Le Maire explique que pour finaliser l'achat du terrain de M^{me} Maréchal, parcelle ZE 90 d'une contenance de 9 ares et 27 centiares, et pour signer l'acte administratif entre les 2 parties, il est nécessaire de désigner un

adjoint car le maire étant le représentant de la commune il ne peut le signer.

Le Maire propose que M. MOREAU Gérard prenne cette fonction dans la mesure où il a assisté le Maire dans toutes les démarches pour réaliser cet achat.

VOTE : Avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (Gérard MOREAU), M. MOREAU Gérard est désigné par le conseil municipal pour signer tous les documents nécessaires à cette vente.

7. Remboursement acompte Maison de Village

La Maison de Village était louée le week-end de la Pentecôte soit les 19 et 20 mai 2024 pour un anniversaire. Cette réservation a été annulée à la demande de la personne le 20 mars 2024 pour problème de santé. Elle sollicite le remboursement de l'acompte, d'un montant de 220 €, versé lors de la réservation.

Il convient que le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune puisse rembourser cette réservation.

VOTE : Compte-tenu de ces éléments, les conseillers municipaux acceptent exceptionnellement, avec 14 voix POUR, de procéder au remboursement de l'acompte versé.

.....

CONSEIL ERRATUM du 18.03.2024

Budget primitif 2024

Nous vous avons proposé dans la dernière édition du JPM un budget « en toute transparence » !

En 21 ans de mise en page du journal, j'ai vu quelques belles coquilles passer aux travers des relectures, mais une aussi grosse, jamais !

Voici donc les chiffres du budget 2024, en toute transparence, mais lisibles...

■ ALAIN CLERFEUILLE

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
011	Charges à caractère général	300 000,00 €
012	Charges de personnel	350 000,00 €
014	Atténuation de produits	500,00 €
023	Virement à la section investissement	295 646,50 €
042	Opération d'ordre entre sections	
6811	Dotation amortissements	6 796,00 €
65	Autres charges de gestion courante	190 000,00 €
66	Charges financières	3 300,00 €
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €
6817	Dotations aux provisions	900,00 €
TOTAL		1 167 142,50 €

RECETTES		
002	Excédent de fonctionnement reporté	413 026,30 €
013	Atténuation de charges	20 500,00 €
70	Produits des services	43 000,00 €
73	Impôts et taxes	531 235,00 €
74	Dotations et participations	141 439,40 €
75	Autres produits de gestion courante	17 938,20 €
76	Produits financiers	3,60 €
TOTAL		1 167 142,50 €

8. Admission en non-valeur

Le Maire explique au Conseil Municipal que la trésorerie nous demande d'accepter l'admission en non-valeur de la créance de M. Savajols et M^{me} Masson, locataires précédents du logement sise 85 Grande Rue, qui s'élève à la somme de 565,52 €, dette de 2017. La trésorerie ayant fait toutes les démarches possibles pour le paiement de cette dette.

La mise en non-valeur de la dette permet d'ajuster le budget en retirant une recette qui n'a pas été recouvrée et qui ne pourra pas être utilisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de mettre en non-valeur cette somme de 565,52 €.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

.....

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
001	Solde d'exécution reporté	0,00 €
	Reste à réaliser sur crédits investissement	1 000,00 €
Sous-total		1 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	
45411	Taux pour le compte de tiers	218,20 €
041	Opération patrimoniale	
21538	Autres réseaux	7 384,19 €
1641	Remboursement emprunts capital	65 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	
2041582	SIEGE rue du Moulin à vent	5 333,00 €
21	Immobilisations corporelles	
2111	Terrain nu (rue de Châteauneuf)	6 000,00 €
212	Agencement et aménagement de terrain	20 000,00 €
2131	Bâtiments publics	58 148,99 €
2152	Installation de voirie	15 000,00 €
21538	Autres réseaux	30 000,00 €
2183	Matériel informatique	15 000,00 €
23	Immobilisations en cours	
231	Immobilisations corporelles	599 374,00 €
Sous-total		821 458,38 €
TOTAL		822 458,38 €

RECETTES		
001	Solde d'exécution reporté	11 581,10 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
Sous-total		11 581,10 €
024	Produits des cessions (bien communal)	100 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	
28041582	Amortissement opération SIEGE	6 796,00 €
041	Opération patrimoniale	
21531	Réseau d'adduction d'eau	4 666,93 €
21532	Réseau d'assainissement	2 717,26 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	
10222	FCTVA	5 440,88 €
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00 €
13	Subventions d'investissement	
13258	Subvention autre groupement ("Fonds vert")	199 791,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	
1641	Emprunts (école, bibliothèque, logement)	145 818,71 €
Sous-total		515 230,78 €
Total		526 811,88 €
021	Virement de la section de fonctionnement	295 646,50 €
TOTAL		822 458,38 €

MOTS FLÉCHÉS 63 par Dominique Lefort définitions Alain Clerfeuille

Trouvez les **spécialités** de certaines de celles qui apportent du **bien-être** aux Pormortais(es) !

AUDE LAETITIA MARQUE LA POSSESSION	CHAMPION LIEUX	VALÈNE (PLURIEL) EN MATIÈRE DE	PASSE-REAU POSSESSIF	ENTRÉE EN MATIÈRE	AU BOUT DU DOIGT NÉBULOSITÉ	FERMÉ ATTACHÉE	INDIQUE UNE DATE
3,14116 DU NORD	ÉTOILE ANGLAISE ÉGOUTTOIR	LIFE IS GOOD	PILES PAPILLONS DE NUIT	NON DIT IMMOBILISENT	PARTICULE AP-PRÎTES		ANNE (PLURIEL)
LAETITIA VERSO	ÉTAT INDIEN ORNE LA PAUPIÈRE	AUTOUR DE LA JANTE	INTERJECTION	LIANT SÉLÉNIUM	FLEUVE CÔTIER PLANTE À CRAMpons	L'OR DU CHIMISTE	
RENDU ROUGE CLAIR	UTILE AU DRUIDE	NE CROIT PAS			CHOISIS		
BLOQUAGE NATUREL		POISSON PÉLAGIQUE PRAIRIE			7 ^E DE GAMME PÉRIODE SEXUELLE	AGENCE SPATIALE	AU BOUT DE LA BRETAGNE
	"P" CHEZ LES ANCIENS GRECS		NOMADE BERBÈRE SOCIÉTÉ		CULOTTÉ		
PURGÉES AFFAIBLI				PETIT SAINT		POUFFE	
	TENTE				NOUS EN AVONS CINQ		

MOTS CROISÉS 76 par Dominique Lefort

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

HORIZONTALEMENT :

1. Chargées de montrer les choses. - 2. Éhoupe - Interjection - Accompagna Stevenson (masculin). - 3. Marque la surprise - Rameur pormortais - Adverbe. - 4. Qualifie une étoffe à reflets - Pormortais médaillé de bronze à Barcelone. - 5. Taureau en néerlandais - Clore en anglais - Poème. - 6. Rivière du Congo - Sportif pormortais de l'extrême. - 7. Extra-terrestre - Aide - Oriente vers le haut. - 8. En matière de - Salut - Sésame - Dernier ou prochain. - 9. Commune de Gironde (La) - Interjection - Note - Sept romain. - 10. Artistes pormortais. - 11. Les étoiles le sont parfois - Choix lors d'un référendum - Procure un bleu. 12. Produit un son aigu - Brioche - Abréviation chrétienne.

VERTICALEMENT :

A. Erreront. - B. Touche le fond - Pronom personnel - Paresseux. - C. Note - Rivière de Bretagne - De la famille des bovidés. - D. Prénom arabe - Exposant - E. Dieu marin - Mise bas. - F. Mari de la fille - En les. - G. Il peut être noir, vert, blanc ou jaune - Article indéfini - Au - H. Enfilade - Archer pormortais. - I. Accepta l'enjeu - Chevalier. - J. De même - Vin mousseux. - K. Épouse - Points opposés - L. À la mode - Visage - Ancien président français. - M. Entourer - Véhicule de transport. - N. Athlète anglais champion olympique - Petit poisson. - O. Île de Bretagne - Voulions

Des "MOTS" faits "Maison" par des verbicrucistes et verbifléchistes pormortais.

SUDOKU'S 54 par e-Sudoku.fr

9			1	7				
		8			2		9	7
	2		5	6	9		1	
	9	5	2	4				
	4	3				7	5	
				5	3	2	8	
	5		8	9	4		7	
4	7		3			9		
				1	6			5

1 Facile

		1					8	4
				5	1		3	
		7		4	3			2
9	4	6						
	1						5	
						6	4	1
1			4	7		8		
	7		9	3				
3	5					7		

2 Moyen

			6					9
	7				9		5	
	9	5		4	2			
4		6						
7	8			2			3	6
					1		7	
			1	3		4	7	
	6		8				2	
8					7			

3 Difficile

	7					6		
		1		9			5	
		4			5			9
			3					
5		2	7	1	8	4		3
					6			
2			6			3		
	5			2		8		
		3					1	

4 Diabolique



Achats groupés

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024 - 2025

Commande *au plus tard*

Samedi 14/12/2024

Samedi 22/03/2025

Livraison

Jeudi 18/12/2024

Jeudi 27/03/2025

↘ La **quantité minimum** commandée devra être de **500 litres** par adresse de livraison, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).

↘ Tarif exact annoncé le jour de la commande.

↘ Les livraisons seront effectuées **le jeudi après-midi** suivant la date de commande et payables directement au livreur.

Passez votre commande auprès de :

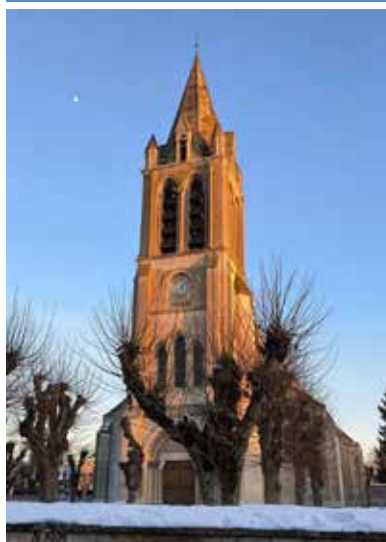
↘ Gérard Moreau 06 79 58 15 78 (tél. ou sms)

↘ par courriel : gmoreau@port-mort.com

en spécifiant les infos de votre commande :

• nom • adresse • numéro de téléphone • quantité • qualité.

Église St-Pierre de Port-Mort



Les dates et infos des évènements sont disponibles sur le panneau d'affichage de l'église.

Paroisse Saint Nicaise
du Vexin Normand
13 place de l'église - Écos
27630 VEXIN-SUR-EPTE
☎ 02 32 52 01 49

Renseignements

Mirène Menet
☎ 06 18 84 63 19
Michèle Argentin
☎ 06 84 91 69 93

SOLUTIONS JEUX n°86

MOTS FLÉCHÉS 62

M	B	F	O	P	A	A								
B	E	L	L	M	O	N	T	D	E	G	R	A	V	E
C	O	E	U	R	E	U	R	A	S	I	E	N		
M	A	Q	U	E	T	T	E	D	R	E	S	S	E	
N	U	I	U	R	S	S	A	N	A	E				
C	I	E	U	N	I	C	A	T	I	N	S			
C	E	T	E	S	I	E	N	C	C	I	I			
G	I	L	L	E	S	O	N	B	E	L				
E	U	E	S	E	D	E	L	E	L					
I	N	R	I	E	R	E	B	O	U	V	E	T		
N	O	S	E	M	O	S	E	O	R	A	G	E		
Y	E	N	S	U	S	S	E	M	E	N	O	N		

MOTS CROISÉS 75

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	O	L	I	V	I	E	R	C	O	I	F	F	I	E	R
2	C	E	R	A	T	S	I	G	N	O	R	A	N	T	
3	E	W	E	E	S	S	A	I	R	I	M	E	T		
4	A	I	S	E	O	U	V	A	O	B	E				
5	N	L	T	I	R	D	E	N	O	U	E	U			
6	O	L	E	R	E	B	U	S	N	L	E	S			
E	G	E	R	M	A	A	N	A	U	P	O	U			
8	R	A	A	I	L	E	O	N	M	A	F				
9	A	M	B	R	E	R	A	S	E	T	I	R	E	R	
10	P	O	L	I	R	A	I	E	T	T	T	U			
11	H	U	E	E	I	M	A	H	A	R	A	N	I		
12	E	D	E	S	S	I	E	U	S	E	N	A	T		

SUDOKU'S 53

6	3	1	9	5	2	7	4	8
8	2	9	7	4	1	3	6	5
4	5	7	6	3	8	9	2	1
3	7	5	4	2	6	1	8	9
9	1	6	5	8	3	4	7	2
2	8	4	1	9	7	5	3	6
1	4	2	3	6	9	8	5	7
5	9	8	2	7	4	6	1	3
7	6	3	8	1	5	2	9	4

3	8	1	5	4	2	7	9	6
5	7	6	9	3	1	2	4	8
4	2	9	7	8	6	1	3	5
6	4	7	1	2	8	3	5	9
1	5	8	6	9	3	4	7	2
9	3	2	4	7	5	8	6	1
7	1	3	8	5	9	6	2	4
8	9	4	2	6	7	5	1	3
2	6	5	3	1	4	9	8	7

4	1	5	9	7	8	6	2	3
2	3	8	5	6	1	4	7	9
6	9	7	3	2	4	8	1	5
3	7	2	4	8	6	9	5	1
1	6	9	7	5	2	3	8	4
8	5	4	1	9	3	2	6	7
7	8	3	6	4	5	1	9	2
9	2	1	8	3	7	5	4	6
5	4	6	2	1	9	7	3	8

2	6	1	3	4	7	8	9	5
4	5	8	9	1	6	3	7	2
7	3	9	5	8	2	1	6	4
5	7	4	6	3	1	2	8	9
1	2	3	8	5	9	7	4	6
8	9	6	2	7	4	5	3	1
3	4	5	1	9	8	6	2	7
9	1	2	7	6	3	4	5	8
6	8	7	4	2	5	9	1	3



Moment photo #30

DANIEL LEMARDELEY

Panneau vestige de la signalisation fluviale des Ponts et Chaussées indiquant la distance restant à parcourir avant d'arriver à l'estuaire de la Seine, découvert à l'occasion d'une balade en bords de Seine, noyé dans la végétation des berges entre la rue du port et la rue de Seine.

Ces panneaux étaient à l'origine peints mais aucune trace de couleur subsiste et même Google reste muet à ce sujet...

Si un ancien a souvenance des couleurs, son témoignage sera le bienvenu !



ASSISTANTES MATERNELLES

Sabrina DOLBEC • 8 bis, rue Maillot
 TC 🍷🍷 | 0 > 6 ans 📞 06 72 89 25 46
 Malika FONTENEAU • 19, rue des Loges
 TC 🍷🍷🍷 | 0 > 6 ans 📞 02 32 52 42 69
 Nicole HOUSSAIS • 37, rue de la Mi-voie
 TC 🍷🍷🍷 | 0 > 12 ans 📞 02 32 53 88 29
 Valérie TIRON • 52, Grande rue
 TC 🍷🍷🍷 | 0 > 6 ans - TP 🍷 | 3 > 12 ans
 📞 02 32 21 38 77
 Mélinda TOUMIRE • 7 bis, rue des Loges
 TC 🍷🍷🍷 | 0 > 6 ans - TP 🍷 | 3 > 12 ans
 📞 06 22 69 54 13

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort*
 Alain CLERFEUILLE 📞 06 73 84 48 28
 ✉ cdfportmort27@gmail.com 📱 sortiraportmort
Connaitre et Protéger la Nature La Catignolle*
 Jean-Louis BRETON 📞 06 37 09 66 24
 ✉ cpn.port-mort@orange.fr 📱 cpn-port-mort.fr
Loisirs (A.L.P.M.)*
 Frédéric LUCAS 📞 06 82 72 43 71
 ✉ alpm.27940@gmail.com
Port-Mort en Scène (P.M.E.S.)*
 Odile ANCRENAS 📞 06 47 72 65 22
 ✉ pmes@laposte.net
 📱 portmortscene.com 📱 portmortscene
Propriétaires exploitants & Chasseurs*
 Jean-Louis MANSOIS 📞 06 70 20 26 64
 ✉ jlmansois@aol.com
Sauvegarde du Site de Port-Mort (A.S.S.P.M.)*
 Marie-Christine BARON 📞 06 01 77 11 84
 ✉ asspm@googlegroups.com
313th Fighter Squadron Association-"The Lucky Bulldogs"
 Rodolphe DELAMOTTE 📞 06 50 30 71 18
 ✉ theluckybulldogs@gmail.com 📱 theluckybulldogs
Training Camp du Bois de Bray
 Christophe DELACOUR • Route des Andelys (stand de tir)
 📞 06 34 01 09 69 📱 Training Camp du Bois de Bray
 ✉ christophedelacour27@gmail.com

ASSOCIATIONS hors commune

Association Française des Solos Eure
 Antenne de Port-Mort : Philippe MORICE
 📞 02 32 52 43 57 ✉ vernon@asso-des-solos.fr
 📱 www.asso-des-solos.fr

BIBLIOTHÈQUE

Dominique MORCLETTE 📞 06 72 92 36 84
 Sophie OBERG 📞 06 89 45 23 04
 • 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

BIEN-ÊTRE

Massages L'Eure Séance Bien-Être
 Anne QUÉNAULT 📞 06 14 74 62 61
 ▶ Sur RV | 16, rue de Bourgoult
 ✉ l.eure.seance.bien.etre@outlook.com
 📱 L'Eure Séance Bien-Être
 📱 leureseancebienetre.wixsite.com/website
Ostéopathe
 Valène ZAHZOUH 📞 07 71 66 15 53
 ▶ Sur RV | Lun. - Mer. - Jeu.
 Cabinet Kiné 15, Rés. des Vignes
 ✉ valenezahzouh.osteo@gmail.com
Réflexologue
 Laetitia MOREL 📞 06 50 33 88 05
 ▶ Sur RV | Mardi | Cabinet Kiné 15, Rés. des Vignes
 📱 www.happylaety.fr
Sophrologues
 • Laetitia CARNÉC 📞 06 50 60 88 37
 ▶ Sur RV | 8, rue des Sablons
 ✉ laetitia_carnec@yahoo.fr
 • Aude DARMON 📞 06 52 07 06 17
 ▶ Sur RV | Jeudi | Cabinet Kiné 15, Rés. des Vignes
 ✉ adarmont.sophro@gmail.com
Yoga Yoga & Blabla
 Marine CELLIER 📞 06 20 44 86 45
 ▶ Sur RV | Lundi au vendredi | 97, Grande rue
 ✉ m.cellier27@gmail.com 📱 Yoga & Blabla

COMMERCE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR
Florian & Collyne GILLES • 83, Grande rue
 📞 02 32 52 60 50 📱 Maison Gilles
NOUVEAU Horaires :
 Lun. : 8h30-19h00 | Mar. - Jeu. - Ven. : 7h30-19h00
 Sam. : 7h30-18h30 | Dim. : 8h00-12h00
 Fermé le **Mercredi**
BOULANGERIE-PÂTISSERIE Maison Semenov
 Olivier SEMENOV • 75 bis, Grande rue
 📞 02 32 52 38 40
 Mardi-Samedi : 6h30-13h30 • 15h00-19h30
 Dimanche : 6h30-13h30 | Fermé le Lundi
CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTO-PMU-RELAIS POSTE
Café de la Mairie 📞 02 32 53 04 48
 Philippe BELLMONT & Sophie DE GRAVE
 • 104, Grande rue
 Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h30 -19h30
 Samedi : 8h00-19h30 - Dimanche : 8h00-13h00
 Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

75, Grande rue | Directrice : Virginie DUBOIS
 ✉ ce.0270567v@ac-normandie.fr
 Maternelle **NOUVEAU** 📞 07 48 77 40 35
 Primaire **NOUVEAU** 📞 07 48 77 03 15

ENTREPRISES

Agro-alimentaire
 ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue
 📞 02 32 77 51 77 ✉ allangum@allandetrobert.fr
 📱 www.allandetrobert.fr
Téléphonie & Internet
 AKEO Télécom (Groupe CAT SA) • 66, Grande rue
 📞 02 32 77 27 87 ✉ gestioncommerciale@akeo.fr
 📱 www.akeo.fr

ÉQUITATION

Haras - Élevage, dressage, compétition
 Hervé GODIGNON Haras SeaBird • Ferme du Mesnil
 📞 02 32 52 21 10 ✉ ecuries.godignon@orange.fr

Pension équine

Pascale & Frédéric LEFEUVRE *Le petit haras*
 Grande rue 📞 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36
 ✉ frederic.lefeuvre0@orange.fr

ESPACES VERTS

• Emmanuel BARATTE • 7, rue de la Mi-voie
 CESU** accepté | 📞 06 47 83 00 20
 ✉ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr
 • Benoist QUÉNAULT | *Pivoine et Séquoia*
 16, rue Bourgoult (Agrément Service à la personne)
 📞 06 75 51 48 64 ✉ pivoine.et.sequoia@outlook.com

INFIRMIÈRES D.E. à domicile

Cabinet : 81, Grande rue | 7J/7 sur rendez-vous
 Sylvie GOULAY, Manon BRUYER 📞 06 09 88 93 90

KINÉSITHÉRAPEUTE

Véronique HERTAY 15, Résidence des Vignes
 📞 07 68 87 05 43 ✉ vherday.kine@gmail.com
 ▶ RDV uniquement par téléphone ou mail

LOCATIONS / CHAMBRES D'HÔTES

Locations Courte Durée

• Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue
 🍷🍷🍷 x 2 | Parc de sculptures
 📞 06 16 75 72 63
 ✉ contact@hg2m.fr 📱 www.hg2m.fr
 • Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue
 🍷🍷🍷 | Gîtes de France #880
 📞 02 77 02 02 52 | 06 16 61 01 13
 ✉ michel.lucet@sfr.fr

Chambre d'hôtes

• Gérard & Jacqueline TILLET *Les Chardonnerets*
 🍷🍷 x 2 | 11, rue des Loges
 📞 02 32 52 71 15 | 06 13 54 48 91
 ✉ gerardtillet@aol.com 📱 www.les-chardonnerets.com

PAROISSE Saint Niçaise

Infos : mariages, baptêmes, messes...
 Mirène MENET 📞 06 18 84 63 19
 Michèle ARGENTIN 📞 06 84 91 69 93

RESTAURANT

L'AUBERGE DES PÊCHEURS
 Stella & Christophe BOUVET • 122, Grande rue
 📞 02 32 52 60 43 ✉ adpecheurs.pm@gmail.com
 📱 L'Auberge des pecheurs | Fermé le Lundi

SERVICES BÂTIMENT

Architecte

Gérard MAYEUR • 32, rue du barrage
 📞 02 32 52 63 76

Aménagements - Maçonnerie - Rénovation

Cédric BRILLAULT | HMS CONCEPT
 📞 06 82 66 07 00 ✉ hmsconcept@outlook.fr
 Alexandre DA COSTA | A.D.C. Travaux Rénovation
 📞 06 79 29 19 27 ✉ adc.2778@gmail.com
 Christophe LECACHEUX
 📞 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29
 ✉ christophe_lecacheux@yahoo.fr
 René MOUCHARD | Rénovation Habitat
 📞 02 76 76 10 32 | 06 26 85 72 84
 ✉ mouchard.rene@laposte.net
 Amorim VITOR | Maçonnerie générale
 📞 02 32 51 24 63 | 06 10 90 99 14
 ✉ amorim.vitor@free.fr

Électricité

Électricité générale-chauffage-motorisation de portails
 Franck PLAQUET 📞 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92
 ✉ franck.plaquet.elec@wanadoo.fr
Électricité générale - réseau informatique
 Kevin MALLARD *Mallard Bati Pro* 📞 06 46 22 31 05 ✉ mallardbatipro@gmail.com

Autres

NOUVEAU Menuisier designer | *Le Choix de l'Atelier*
 Maxime BOUCOURT 📞 06 87 65 92 10
 ✉ lechoixdelatelier ✉ lechoixdelatelier@gmail.com
Tailleur de pierre
 Christophe CHAPEL
 📞 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36

SERVICES AUTRES

Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles

Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque
 📞 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62

Bijoux en pierre | Les Délices de Nathlie

Nathalie TROTIGNON • 4, rue des Sablons
 📞 06 51 52 06 01 ✉ delices.de.nathlie@gmail.com
 📱 Délices de Nathlie, les pierres et ses vertus

Bois de chauffage

François LEHALLEUR • 5, rue du Port
 📞 02 32 52 59 32

Coiffeuse à domicile | Mobicoiff

Fanny HENOCH - sur RDV 📞 06 23 45 03 44

Couturière | Dé, Fil et Mode

Chantal DOUILLARD • 11, rue Delamotte
 📞 07 48 77 69 48

Équipement audiovisuel et de garage

Franck LEFEBVRE *Technik Design Service*
 📞 06 73 78 48 53 ✉ franck.lefevre27@wanadoo.fr

Photographe

Christine LEBEL CROIZÉ | 📞 07 89 25 16 68
 ✉ christinelebelcroize@gmail.com
 📱 christinelebelcroize.com

Prothésiste ongulaire

Estelle LEFRANÇOIS | *Vos Ongles Fée*
 96, Grande rue 📞 06 68 65 60 27
 ✉ estelle.lefrancois65@gmail.com

Vos Ongles Fée

Soutien scolaire - Assistance administrative

Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine
 📞 06 71 81 56 67 ✉ leclew27@gmail.com

Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. Les associations domiciliées hors commune mais exerçant une activité régulière en accord avec la municipalité sont également autorisées à parution. • Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.

La municipalité se dégage de toute responsabilité en cas de litige avec l'un des prestataires ayant parution dans cette rubrique.



Taxi
 Christian DELUCA | *Aries Taxi* • 136, Grande rue
 ☎ 02 32 52 96 54 | 06 76 78 04 50
 ✉ delucachristian10@gmail.com

Transport de personnes | Berline - Limousine
 Christophe AUGER • 50, Grande rue
 ☎ 06 34 14 38 27 ✉ auger-limousines@orange.fr
 ☆ auger-limousines.com | f augerlimousines

➤ VÉTÉRINAIRE

Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerie
 ☎ 02 32 69 12 56 ✉ vetportmort@hotmail.com
 Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45
 Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

➔ UTILES

ASCA | Association pour la Stérilisation des Chats
 Andelysiens ☎ 06 60 89 21 80 | f ASCALesAndelys

Assainissement - Eau potable | SNA
 N°Vert ☎ 02 32 53 50 03 | ☆ www.sna27.fr

ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux
 ☎ 09 69 32 15 15

SOS Abeilles Marie Thériau | Port-Mort ☎ 06 26 84 78 62

Frelon asiatique Lutte collective départementale
 ☎ 02 77 64 54 27 ☆ www.frelonasiatique27.fr
 ➤ Liste des intervenants agréés sur le site - aide de 30%
 déductible à la facture.

SYGOM | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères
 ☎ 02 32 54 47 64 ☆ www.sygom.fr

TÉLÉPHONE | Branchement | Orange ☎ 39 00

VNF | Voies Navigables de France | Gaillon
 ☎ 02 32 53 91 83

➔ URGENCES 24H/24 7J/7

112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)

114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)

15 SAMU

17 Gendarmerie | Les Andelys ☎ 02 32 54 03 17

18 Pompiers

Enfance en danger ☎ 119

Violences femmes info ☎ 39 19

Médecin de garde ☎ 116 117

➤ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés

Pharmacie de garde ☎ 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)

Centre Hospitalier Eure-Seine

Vernon ☎ 02 32 71 66 00 | Évreux ☎ 02 32 33 80 00

Eau SNA ☎ 02 32 53 50 03

Électricité Enedis ☎ 09 72 67 50 27

Gaz GrDF ☎ 0 800 47 33 33

SNCF ☎ 31 17

Téléphone Orange | Dommage réseau > par Internet
 uniquement ☆ dommages-reseaux.orange.fr



Les informations et
 alertes de la commune
 sont sur PanneauPocket !

Téléchargez l'appli
 100% gratuite & anonyme



207



TOURNY • LES ANDELYS • GAILLON • VERNON

HORAIRES : 2 SEPTEMBRE 2024 > 31 AOÛT 2025

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Légende : PS : Période scolaire TA : Toute l'année

GAILLON • VERNON

Jours de fonctionnement	Lu-Sa	TA	
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:35	12:17	17:43
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37	12:19	17:47
PORT-MORT :			
• Vieille côte	06:51	12:32	18:03
• Mairie	06:52	12:33	18:06
• Ancienne mare	06:53	12:34	18:07
• La ferme	06:54	12:35	18:08
VERNON / Gare Routière	07:10	12:50	18:25

VERNON • GAILLON

Jours de fonctionnement	Lu-Ve	Lu-Sa	TA	
VERNON / Gare Routière	07:15	08:20	15:40	18:30
PORT-MORT :				
• La ferme	07:27	08:32	15:52	18:46
• Ancienne mare	07:28	08:33	15:53	18:47
• Mairie	07:29	08:34	15:54	18:48
• Vieille côte	07:30	08:35	15:55	18:49
AUBEVOYE/Av. de l'Europe	-	08:40	16:02	18:57
GAILLON/Lycée A. Malraux	07:45	08:43	16:07	19:02

Vacances scolaires

Toussaint 20/10/2024 > 03/11/2024

Noël 22/12/2024 > 05/01/2025

Hiver 09/02/2025 > 23/02/2025

Printemps 06/04/2025 > 21/04/2025

Pont de l'Ascension vendredi 30 et samedi 31 mai 2025

Début vacances d'été 06/07/2025

Titre de transport 1 zone

À l'unité : 1,90 € | Carte 10 trajets : 15 €

Abonnement mensuel | +26 ans : 38 € | -26 ans : 18 €

Abonnement annuel | +26 ans : 380 € | -26 ans : 180 €

Contact 02 22 55 00 10 | nomad-car@normandie.fr
 nomad.normandie.fr

BRUITS de voisinage

par arrêté préfectoral DTARS-SE n°19/14
 du 26 septembre 2014 modifié le 20 août 2024

LES BRUITS MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE DES PARTICULIERS

sont encadrés par des heures
 où ils peuvent être effectués :

LUNDI > VENDREDI

8h30 - 12h | **NOUVEAU** 14h30 - 19h30

SAMEDI

9h - 12h | **NOUVEAU** 14h30 - 19h

DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

10h - 12h

PROFESSIONNELS

par arrêté préfectoral DTARS-SE n°19/14
 du 26 septembre 2014

LUNDI > SAMEDI | 7h - 20h

Mairie

87, Grande rue
 ☎ 02 32 52 61 46

✉ mairie@port-mort.com ☆ www.port-mort.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

EN CAS D'URGENCE

☎ 07 68 97 24 53

S.N.A.

Seine Normandie Agglomération

12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINS

☎ 02 32 53 50 03

✉ contact@sna.fr ☆ www.sna.fr

f SNAggllo

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Centre de Tri Postal

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la
 Mairie les objets avisés pourront être retirés
 dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE

☎ 02 76 76 00 10

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30

Samedi : 8h30 - 12h30

Brûlage déchets verts

par arrêté préfectoral n°D3 SIDPC 20 144
 du 16 novembre 2020

LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS
 est désormais INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.

Dérogations éventuelles sur
 demande auprès de la Préfecture.

Collecte déchets ménagers & recyclables

Déchets ménagers :

JEUDI MATIN

Recyclables :

JEUDI APRÈS-MIDI 1 semaine sur 2

Sortir les conteneurs le **MERCREDI SOIR**
 Suppression du décalage en cas de jour férié
 (hors 1^{er} janvier et 25 décembre).

Déchèterie

L'accès à la déchèterie d'AUBEVOYE
 est prolongé pour l'année 2025.

☎ Horaires (au 01/01/2024)

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :

9h00 - 12h15 | 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 17h00 | Fermée le matin

Les déchèteries de la SNA sont également
 accessibles : Tourny, Les Andelys, Vernon...

Vignette d'accès

Faire une demande auprès du SYGOM en ligne :

<https://sygom.horanet.com/>

ou par téléphone : 02 32 54 47 64

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Gilles AULOY | Adjoints : 1- Évelyne LUCET 2- Gérard MOREAU 3- François LEHALLEUR
 4- Ghyslaine AUDREN | Conseillers Monique CHOMIENNE - Isabelle KATERLOUS - Pascale LACHINE - Michaël LESUEUR -
 Séverine MARTIN - Philippe PLÉ - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATER PERSONNEL COMMUNAL | Secréariat de
 mairie Édith DELAPLACE | Espaces verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Ménage locaux Léa BOURSIER - Annick DI
 LUIGI | Périscolaire > Restaurant Séverine ALLAMANACHE - Léa BOURSIER - Laura FOULON > Garderie Séverine ALLAMANACHE
 - Graziella ROGER > ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE

MENTIONS LÉGALES | Périodique communal trimestriel rédigé et édité par la commune de Port-Mort (27-Eure)

Directeur de Publication Gilles AULOY Vice-président commission communication Ghyslaine AUDREN Membres Pascale
 LACHINE - Évelyne LUCET Maquette Alain CLERFEUILLE Parution Trimestrielle Tirage 500 ex. Impression Graphy (69)

Courriel journal@port-mort.com | Internet www.port-mort.com | facebook Mairie-de-Port-Mort

